

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE



COMMUNE DE SAINT AUBIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

N° 2023/09

**OBJET : ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT 10 BIS CHEMIN DES FONDS FANETS POUR DES
TRAVAUX DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL ENEDIS**

Le Maire de la commune de Saint-Aubin,

- **VU** les articles L. 2212-1, L.2212-2 et les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le Code de la Route,
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^{ème} partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents,
- **VU** la demande d'arrêté en date du 23 janvier 2023 de l'entreprise SERPOLLET VALENTON pour des travaux de branchement individuel ENEDIS, 10 bis chemin des fonds Fanets du mercredi 8 mars 2023 au mercredi 5 avril 2023

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRETE

Article 1 :

Pendant toute la durée des travaux de terrassement et branchement électrique, la circulation et le stationnement seront réglementés.

Article 2 :

Les travaux auront lieu de jour et en semaine du mercredi 8 mars 2023 au mercredi 5 avril 2023 de 8H30 à 17H00.

Article 3 :

Le stationnement des véhicules sera interdit de part et d'autre du chantier, seul le stationnement des véhicules de chantier sera autorisé.

La signalisation nécessaire à la réalisation des travaux, les dispositifs de sécurité ainsi que les panneaux d'informations seront mis en place par la société SERPOLLET VALENTON

Article 4 :

Les travaux seront réalisés par la société SERPOLLET VALENTON TSA-70011 69134 Dardilly cedex

Article 5 :

L'accès des véhicules de secours et les véhicules municipaux devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 6 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

AMPLIATION

- Le Commandement de la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette
- Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- La société SERPOLLET VALENTON TSA-70011 69134 Dardilly

Fait à Saint-Aubin,

Le 20 février 2023

Le Maire,

Pierre-Alexandre MOURET

